

6

Le Mas : La mairie-école

Avant de devenir le centre administratif de la commune, l'actuelle mairie fut la dernière école communale en activité. Celle-ci ferma ses portes à l'issue de l'année scolaire 1959/1960 alors que l'unique classe ne comprenait plus que 5 élèves suite au dépeuplement du village, mettant ainsi un terme à la présence de l'éducation nationale sur notre commune et ceci alors que, au moment de son plus grand développement, le Mas comptait jusqu'à 3 écoles : au village, au hameau des Sausses et hameau des Tardons.



Jean Marchetti, le dernier instituteur, venu nous rendre visite après 48 ans, parle avec beaucoup d'émotion des moments passés avec ses jeunes massois, de la passion du métier, de sa petite classe actuellement occupée par les services administratifs, de son logement de fonction, qui était l'unique pièce à vivre pour lui et sa femme, devenue aujourd'hui le bureau du maire et de son poêle à bois qu'il entretenait avec difficulté et de l'absence de commodités. En 2009, la mairie accueillait une bibliothèque municipale avec un coin lecture pour les jeunes de moins de 14 ans.



Entre 1736 et 1842 on a dénombré sur la commune 333 mariages, 1902 naissances et 1260 décès. En 1856, il y avait 430 habitants, puis 403 en 1861. La population progresse ensuite pour s'établir à 501 habitants en 1905 avant que ne commence l'exode rural. Après le pic des 700 habitants d'avant 1914 nous retombons à 55 personnes en 1946 puis à 25 personnes en 1975. Au recensement de 2005 les Massois sont au nombre de 136.

Du parvis de la mairie, votre vue s'étend sur le vallon de l'Arsiagne qui développe ses lacets aux pieds de Pinpinier. L'Arsiagne est l'un des deux principaux cours d'eau arrosant la commune, son accès relativement aisé à partir du village fut peut-être une des raisons de l'installation de celui-ci à cet emplacement. Sur votre droite, en contrebas de la route qui part vers Saint-Auban, se situe le lieu-dit « Les jardins » et son vieux lavoir. Aujourd'hui terrains privés, il est fort probable que le nom de ce lieu fasse référence à sa fonction originelle, à savoir fournir le village en légumes et autres plantes potagères. Enfin, face à vous se dresse le mont Arpille, point culminant de la commune et de la montagne du Charamel (1,471m). Ce sommet, à partir duquel la vue s'étend à 360° sur notre vallée, mais aussi sur le pays de Chanan jusqu'à Briançonnet, les Clues de l'esteron, le territoire de Saint-Auban et jusqu'à Caussols par beau temps est utilisé pour de nombreux services à l'usage des communes alentour : surveillance incendie, liaison téléphonique par radio ou par haut débit internet grâce à la wifi. La commune du Mas présente la particularité d'un dénivelé très important par rapport à ses voisins, en effet celui-ci s'étend sur plus de 900 m en l'espace de quelques kilomètres, partant de 700 m d'altitude aux abords d'Aiglun, pour finir à 1686 m au mont Arpille.

Un tel dénivelé permet un peuplement végétal très riche et varié, qui bien que dominé par le pin sylvestre, voit se côtoyer des espèces méditerranéennes telles que euphorbe, lentisque, térébinthe, lavandes et genévriers, on y cultivait même l'olivier du côté d'Aiglun et la vigne au hameau des Sausses, pour trouver à une altitude plus élevée des espèces plus résistantes, chênes verts et blancs, hêtres, buis, genêts cendrés, aubépines... en tout plus de 600 espèces recensées dont certaines suffisamment rares pour que la vallée soit classée Zone Naturelle Protégée pour les vingt prochaines années.

Les maires

Bellon Gratien : 1884/1892

Gerin Henri : 1892/1900

Vial Jules : 1900/1905

Sardou Antoine : 1905/1908

Chaix pierre-Joseph : 1908/1912

Bellon Gratien : 1912/1919

Mengeaud Marcellin : 1919/1935

Baud André : 1935/1965

Bellon Louis : 1965/1983

Rebuffel Marcel : 1983/2006

Castellano Frédéric : 2006/2008

Lachenmaier Fabrice : 2008/2019

Sanchez Ludovic : 2019

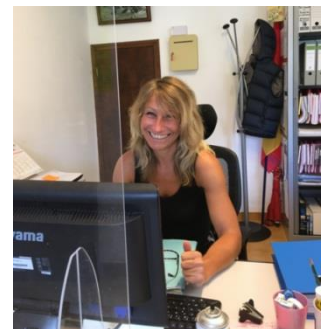
La mairie est ouverte
tous les jours du lundi au
vendredi sauf mercredi
de 8h30 à 12h30

Pour un rendez-vous :

Tél : 04.93.60.40.29

Fax : 04.93.70.69.68

secretariatlemas@gmail.com



Visitez le site : www.commune-lemas.fr